



**CONVOCATION  
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
29 SEPTEMBRE 2020**

Union des Familles Laïques de Toulon  
267 Avenue de Verdun 83100 TOULON

Chères familles,

Conformément à la décision du conseil d'administration du 08 septembre 2020 et compte-tenu de la situation sanitaire liée à la COVID19, j'ai le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association se tiendra le 29 septembre à 18h30 en visioconférence.

Les modalités de connexion seront communiquées plus tard.

L'ordre du jour retenu est le suivant :

- Rapport moral du Président – vote ;
- Rapport d'activité – vote ;
- Rapport financier – vote ;
- Montant des cotisations, incluant les quotes-parts à reverser respectivement à l'UFAL départementale, l'UFAL régionale et l'UFAL Nationale - Vote
- Action 2020 - 2021
- Questions diverses

Je vous rappelle que, conformément aux statuts de notre association, l'Assemblée Générale peut être régulièrement tenue dès lors que le cinquième de ses membres détenant 30% des droits de vote sont présents ou représentés.

Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration. Vous pourrez ainsi vous faire représenter par une famille de votre choix. Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Adhésion : <https://www.helloasso.com/associations/ufal-toulon/adhesions/adhesion-2020>

Pour rappel, l'Assemblée Générale de l'UFAL Toulon se compose de l'ensemble de ses familles adhérentes ayant chacune une voix.

Les familles adhérentes empêchées peuvent se faire représenter. Une famille adhérente présente ne peut détenir plus de deux pouvoirs.

Dans l'attente, bien à vous.

A Toulon le 10 septembre 2020

Christophe HASER  
Le secrétaire

**Nota** : tous les documents utiles pour l'Assemblée (rapports, etc.) seront mis en ligne sur le site de l'association <https://www.ufaltoulon.fr>